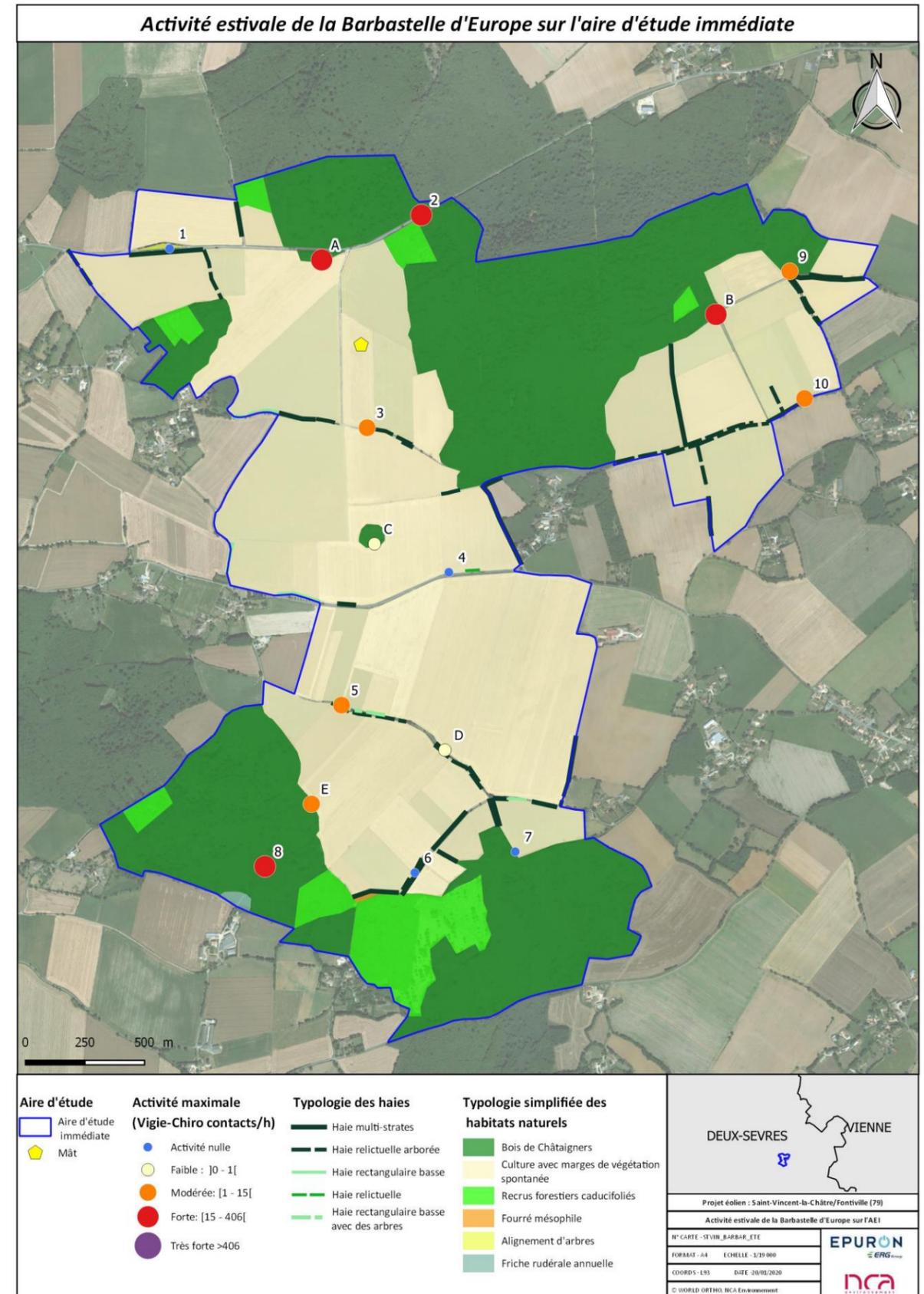
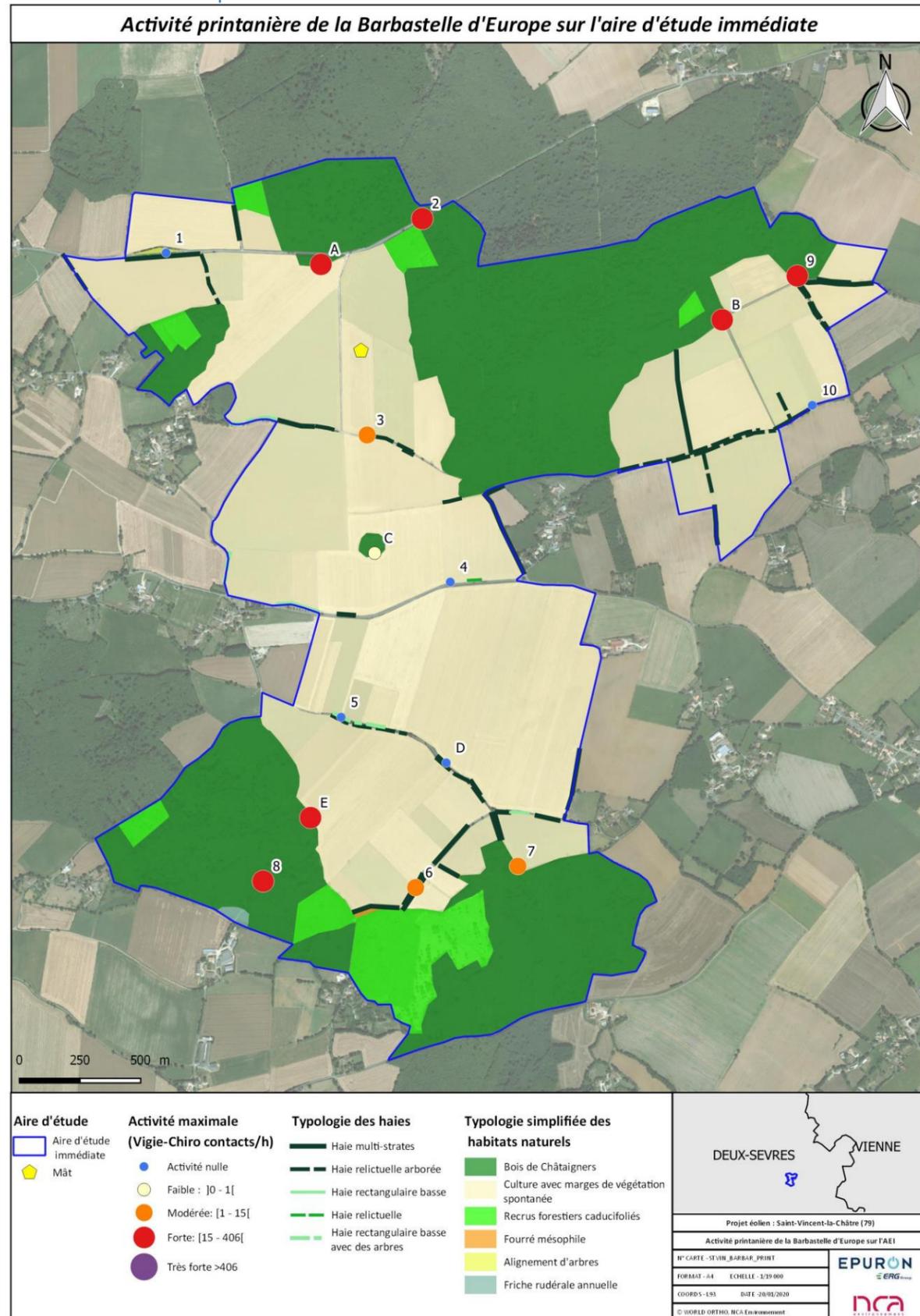
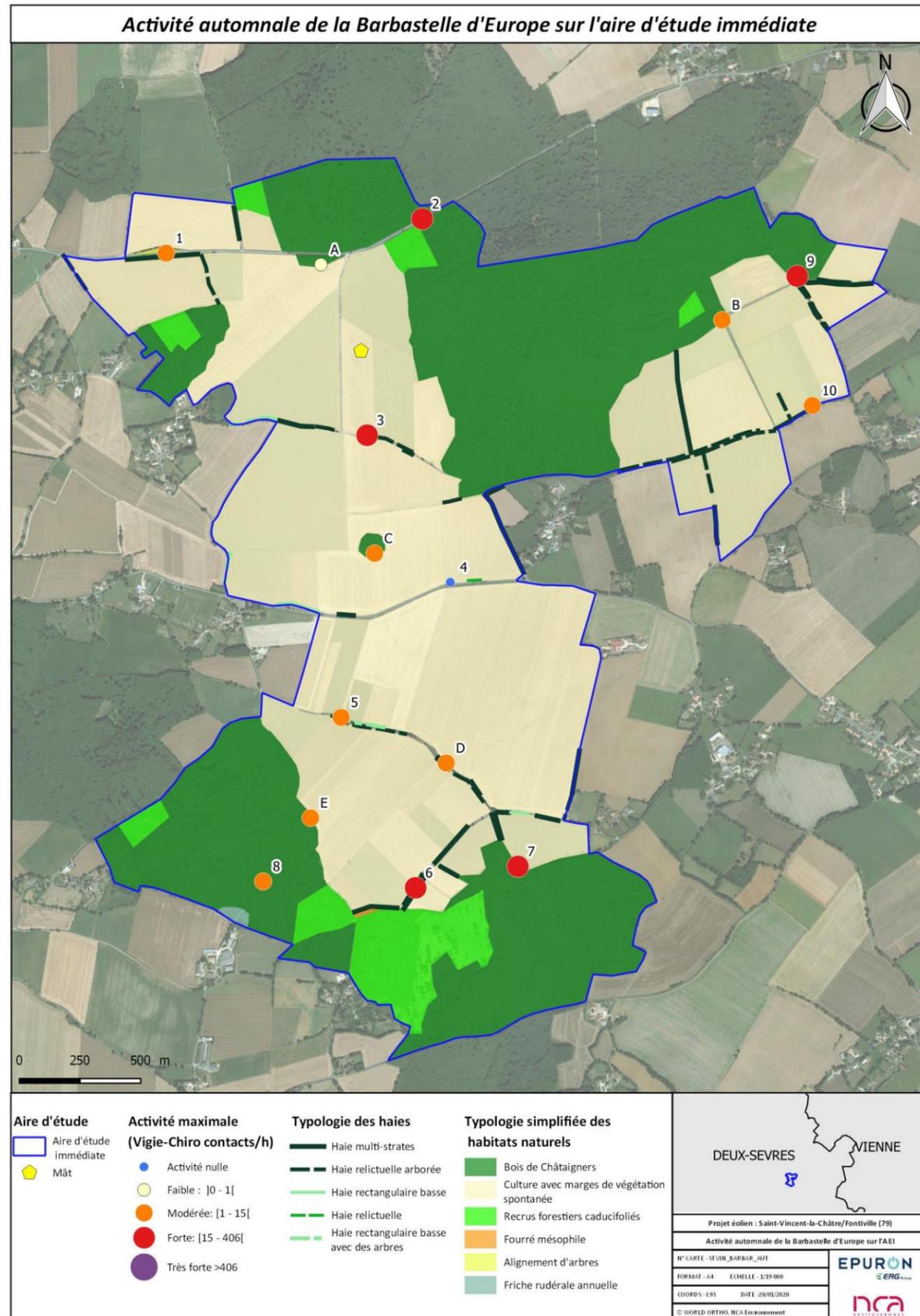


Barbastelle d'Europe – *Barbarstella barbastellus*





Barbastelle d'Europe - LPO Rhône-Alpes

Statut de protection nationale	Protection nationale
Directive Habitats-Faune-Flore	Annexe II et IV
Liste rouge nationale	Préoccupation mineure (LC)
Liste rouge régionale	Préoccupation mineure (LC)
Statut régional (PRA 2013-2017)	Assez commun

L'espèce est présente partout, mais est rare dans le Bassin parisien et sur le pourtour méditerranéen. En période estivale, elle se loge presque toujours contre le bois (bâtiments humains ou écorces d'arbres forestiers). Elle chasse à la nuit presque noire ; ses territoires de chasse sont les milieux forestiers, les zones humides et les zones agricoles bordées de haies. Elle mange presque uniquement des micros lépidoptères. Après avoir subi un fort déclin dû à l'utilisation de pesticides (DDT notamment), la population européenne de la Barbastelle d'Europe a réaugmenté.

Son habitat de chasse est présent sur l'AEI et elle présente des potentialités pour le gîte de cette espèce (zones urbaines à proximité et gîte arboricole).

Excepté le point CHI-4, l'espèce a été contactée sur tous les points de l'aire d'étude avec une activité faible à forte. L'espèce utilise pour les trois périodes tous les points stratégiques de l'aire d'étude, c'est-à-dire les lisères, les boisements, et deux des trois linéaires de haies qui traversent la ZIP ouest avec une présence plus forte sur la haie où est située le CHI-3 qui est une haie relictuelle arborée.

La Barbastelle d'Europe a été recensée lors des écoutes en altitude, mais uniquement par le micro situé à 30 m (1,26 % du nombre total de contacts).

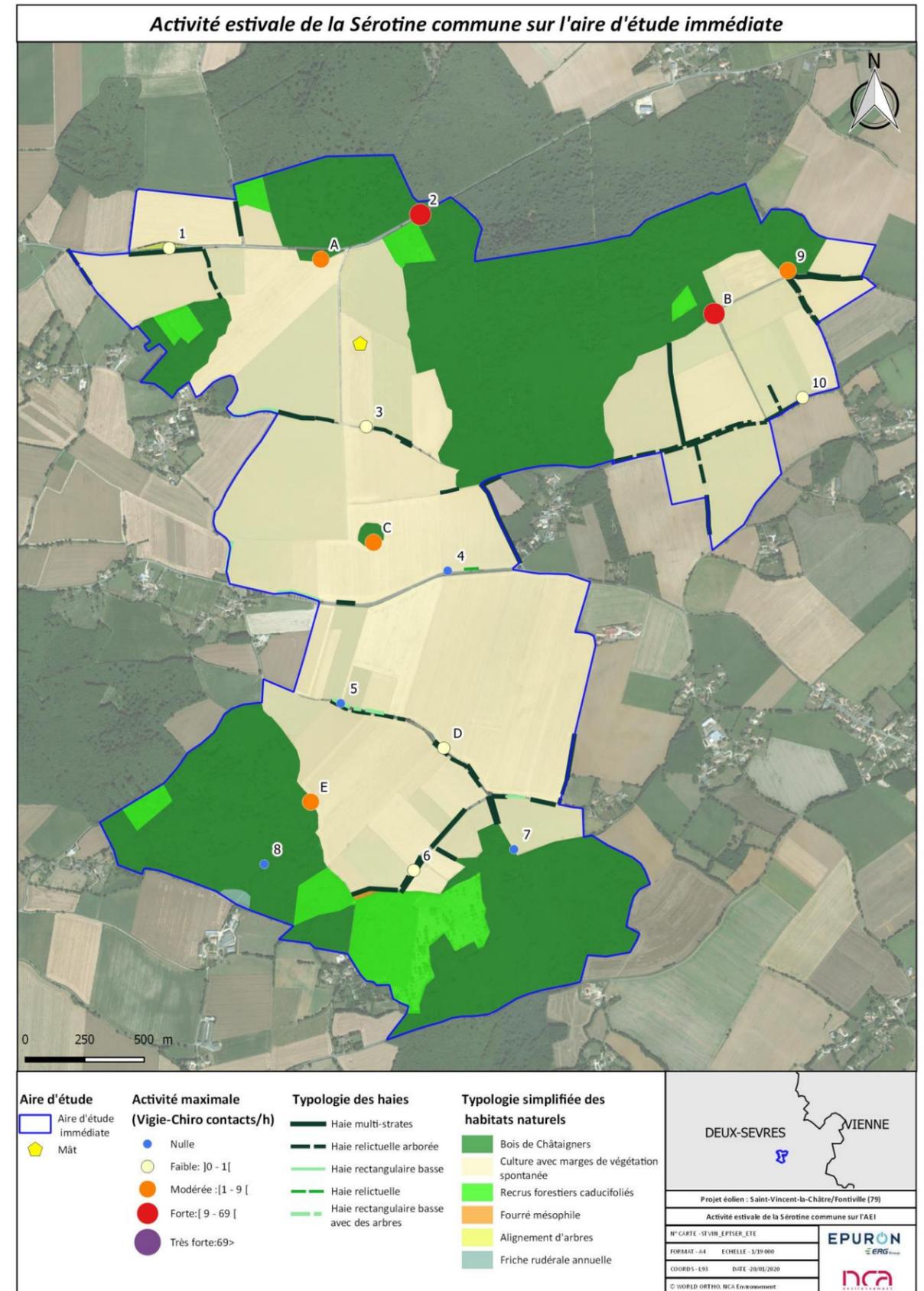
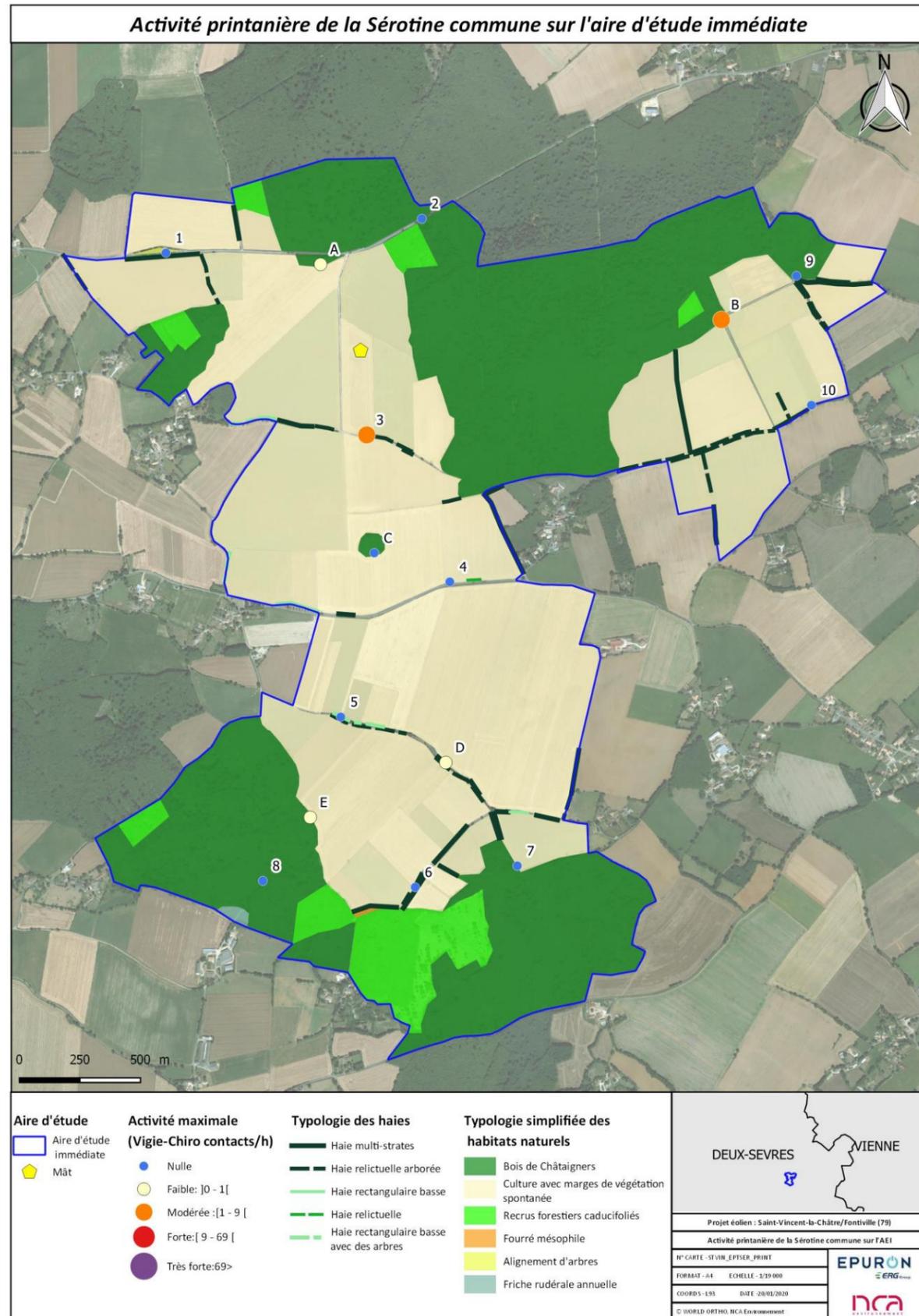
Selon la méthode de détermination de la patrimonialité expliquée dans la méthodologie, on a pour cette espèce :

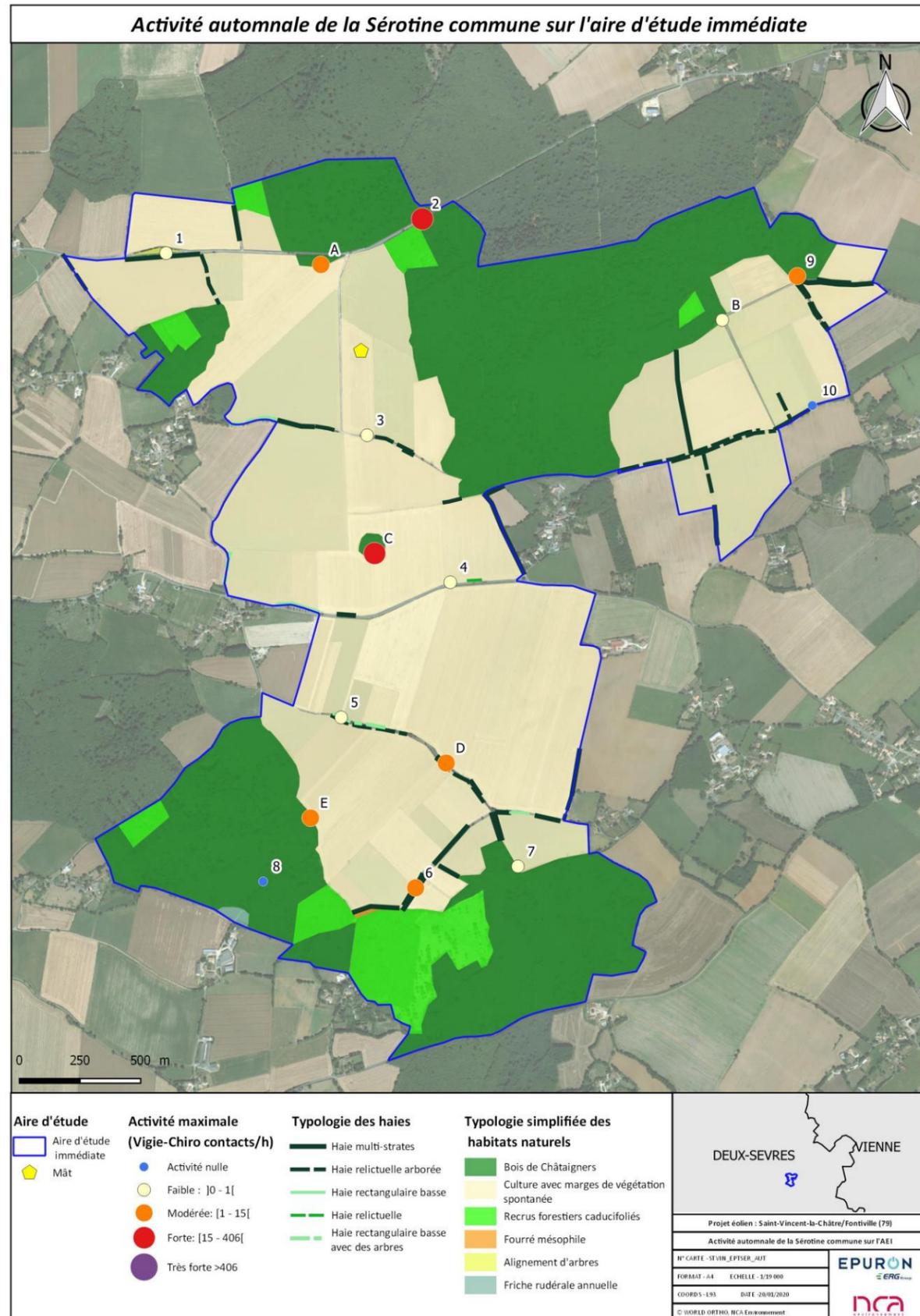
- Une patrimonialité modérée (LRR : LC et statut régional : assez commun)
- Un enjeu habitat fort (croisement entre la patrimonialité et la présence d'habitat)
- Une occurrence très forte (l'espèce a été contactée plus de dix fois)
- Un seuil Vigie-Chiro fort (durant les trois saisons)
- Une activité globale forte

L'enjeu fonctionnel qui en résulte est alors fort.

Patrimonialité	Enjeu d'habitat	Activité globale	Enjeu fonctionnel AEI
Modérée	Fort	Forte	Fort

Sérotine commune – *Eptesicus serotinus*





Sérotine commune - Gilles San Martin

Statut de protection nationale	Protection nationale
Directive Habitats-Faune-Flore	Annexe IV
Liste rouge nationale	Quasi-menacée (NT)
Liste rouge régionale	Quasi-menacée (NT)
Statut régional (PRA 2013-2017)	Commun

Cette chauve-souris de grande taille est présente sur l'ensemble du territoire français. Inféodée aux milieux semi-ouverts, elle chasse dans les bocages, les zones humides, le long des lisières et dans les allées de sous-bois. La période de chasse est concentrée en première partie de nuit et elle rejoint ses territoires de chasse en volant à hauteur de végétation. C'est une espèce lucifuge qui passe l'été dans les bâtiments humains non éclairés. C'est une espèce qui est relativement plastique en termes de préférence de milieux. Elle exploite les plaines, mais également les bocages, les villes et apprécie fortement les milieux mixtes. De nombreuses colonies sont recensées, notamment dans le Cher ou une estimation des populations donne un minimum de 6 000 individus sur une surface de 7 000 m².

Ses habitats de chasse sont présents sur l'AEI (lisières, allées des sous-bois, milieux ouverts). L'aire d'étude immédiate ne présente pas de potentiels de gîte pour cette espèce. Seules les zones de bâti à proximité peuvent présenter un potentiel.

La Sérotine commune a été contactée sur presque tous les points de l'aire d'étude avec une activité de faible à forte.

Au printemps, son activité est très faible excepté sur deux points où l'activité modérée (CHI-3 et CHI-B). Les autres points montrent une activité nulle à faible.

En été, l'activité est plus importante au niveau des lisières et des boisements (CHI-2, CHI-B, CHI-A, CHI-9, CHI-C, CHI-E).

En période automnale l'activité est plus hétérogène. Elle est constante sur les points cités précédemment, mais s'accroît au niveau des haies arborées et multi-strates.

La Sérotine commune a été recensée lors des écoutes en altitude, dans les proportions suivantes : 13,96 % du nombre total de contacts à 30 m, et 4,31 % à 100 m.

Selon la méthode de détermination de la patrimonialité expliquée dans la méthodologie, on a pour cette espèce :

- Une patrimonialité faible (LRR : NT et statut régional : commun)
- Un enjeu habitat modéré (croisement entre la patrimonialité et la présence d'habitat)
- Une occurrence très forte (l'espèce a été contactée plus de dix fois)
- Un seuil Vigie-Chiro fort (en été et en automne)
- Une activité globale forte

L'enjeu fonctionnel qui en résulte est alors modéré.

Patrimonialité	Enjeu d'habitat	Activité globale	Enjeu fonctionnel AEI
Faible	Modéré	Forte	Modéré

Noctule commune – *Nyctalus noctula*

